

interparfums

Interparfums et Burberry poursuivent leurs discussions après l'exercice par Burberry de son option de sortie

Depuis le mois de décembre 2011, Burberry, groupe de luxe mondial et Interparfums^{SA}, créateur de parfums et de cosmétiques de prestige et licencié exclusif pour les parfums et produits de beauté Burberry, mènent des discussions en vue de la création d'un nouveau modèle opérationnel dédié à cette activité. Bien qu'un accord ait été trouvé sur certains termes et conditions majeures, des points importants restent à finaliser.

Afin de préserver ses droits, Burberry a exercé son option de sortie du contrat de licence avec effet au 31 décembre 2012. Selon les termes du contrat, le prix de sortie atteint 181 millions d'euros (hors créances clients, stocks et immobilisations corporelles).

Cependant, les deux parties poursuivent leurs discussions sur ces points importants en vue de parvenir à un accord global. Si aucun accord n'est trouvé, le contrat se terminera le 31 décembre 2012.

Paris, le 17 juillet 2012

Philippe Benacin, Président-Directeur Général, a déclaré :

« Des discussions plus longues et plus complexes que prévues ont naturellement conduit Burberry à exercer son option de sortie du contrat de licence avant la date butoir du 31 juillet 2012 afin de pouvoir disposer de toutes les alternatives possibles. De notre côté, nous avons largement anticipé les conséquences d'une prolongation, ou non, de ce partenariat. Pour cette raison, quelle que soit l'issue de ces discussions, nous sommes aujourd'hui particulièrement confiants et motivés pour ouvrir une nouvelle page de notre histoire ».

Informations actionnaires

► N° Vert 0 800 47 47 47

Contact

Interparfums^{SA}

Philippe Benacin, Président-Directeur Général
+ 33 (0)1 53 77 00 00

www.interparfums.fr

Codes : Reuters IPAR.PA, Bloomberg ITP, ISIN FR0004024222-ITP Indices : CAC Mid & Small

ITP
LISTED
NYSE
EURONEXT